



fédération
française de

naturisme

respectueux,
par nature

www.ffn-naturisme.com

naturisme en France

une fédération
pour le défendre
depuis 1950

Dossier de Presse

Sommaire

naturisme aujourd'hui	2-3
naturisme et environnement	4-5
les chiffres du naturisme	6
la fédération française de naturisme	7-8
naturisme : des origines à nos jours	9-10
naturisme et loi	11-12
les partenaires de la FFN	13

Contact Presse :

Frédéric CHANDELIER

06.03.69.86.73

frederic.chandelier@ffn-naturisme.com



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATURISME

5 rue REGNAULT – 93500 PANTIN

Téléphone : (audiotel, 0,34€/mn) 08.92.69.32.82 – Télécopie : 01.48.45.59.05

Courriel : contact@ffn-naturisme.com - Site Internet : www.ffn-naturisme.com

Association déclarée en Préfecture de Paris sous le n°14842, publiée au journal officiel du 19 Février 1950

ni cacher, ni exhiber

Art de vivre pour plus de deux millions de pratiquants en France, le naturisme peut devenir une philosophie et même, pour certains, une sagesse.

Alors qu'aujourd'hui, la nudité est souvent utilisée, comme un support médiatique, dans le but mercantile d'éveiller, dans l'esprit des personnes, des liens à connotation sexuelle, elle reste, pour les naturistes, le comportement respectueux et adapté à une vie saine, naturelle et bénéfique.

Le naturisme consiste en la pratique de la nudité dans un environnement social, une pratique qui vise le confort du corps nu face aux éléments naturels tels que l'eau, l'air, la lumière et le soleil : le bien-être à fleur de peau. **Le plaisir de vivre en harmonie avec la nature en redonnant sa juste place au corps** loin des clichés et des fantasmes. Vivre nu ! La nudité naturiste est collective, saine et naturelle.

**c'est le corps
tout entier
qui renaît**

En pleine nature, la perception des éléments de notre environnement directement sur la totalité du corps nu procure un sentiment de bien-être et des sensations oubliées par une vie contrainte et souvent stressante. La nudité en plein air est bienfaisante et a un effet euphorisant aux conséquences positives sur notre **santé morale et physique**. Un "déstressant" naturel et un remède incomparable au stress urbain. Une impression de liberté due à l'absence totale des vêtements qui, s'ils ne sont pas totalement rejetés par les naturistes dès lors qu'ils ont une utilité (*protection, froid, humidité,...*), deviennent parfois de véritables gênes physiques accentuées par les "normes esthétiques" de la mode. Citons le pantalon étroit, la jupe moulante, le col serré, la cravate, l'uniforme,... et que dire du maillot de bain et de son utilité ?

Naturellement nue, la peau respire et c'est le corps tout entier qui renaît. Le corps est libre. Le naturisme est source de santé et de bonheur. Une hygiène de vie physique et mentale qui éveille l'esprit à la connaissance, au savoir, à la convivialité sociale. Sa vocation est universaliste et humaniste, et par la puissance de la tolérance, de la solidarité et de la mutuelle compréhension qu'il implique, le naturisme transcende les clivages sociaux absurdes et les hypocrisies quotidiennes. C'est pour ces raisons que le naturisme fait de plus en plus d'adeptes parmi les personnes en situation de handicap. S'accepter tel que l'on est, invite les autres à une reconnaissance juste, de soi et de l'autre, par effet miroir. Les regards croisés n'expriment alors ni gêne ni curiosité appuyée. Les valeurs naturistes sont des **valeurs humaines** : respect de soi, respect des autres, tolérance. Le naturisme permet à beaucoup de personnes complexées par leur corps de mieux s'accepter, de s'aimer.

respecter la
nature et être
en communion
avec elle



Arnouchot / droits réservés

La pratique de la nudité en commun suscite le respect des personnes et de leur personnalité. Elle propose un climat de compréhension, d'acceptation de l'autre et de ses différences. Elle facilite les échanges égaux et gomme les origines sociales. Elle éduque à une vie d'équilibre, d'épanouissement et de découverte.

Le mouvement naturiste regroupe majoritairement des familles avec enfants et il est très fréquent de rencontrer sur les lieux de vacances l'inter-génération : enfants, parents, grands-parents. Les enfants élevés dans un tel environnement deviennent des adultes qui sont à l'aise avec leur corps. Il suffit en effet de passer quelques temps dans un espace naturiste pour observer l'épanouissement des enfants, leur confort face à la nudité et la joie qu'ils ont de profiter pleinement de la vie et de la nature. Le naturisme, c'est aussi leur permettre de mieux s'accepter comme ils sont, d'accroître leur respect pour les autres et de leur faire prendre conscience de l'importance du soin pour l'environnement.

Le naturisme a toujours revendiqué son attachement à l'écologie (*bien avant que cette dernière ne devienne un enjeu majeur*), son souci de respecter la nature et d'être en communion avec elle. La localisation géographique des sites des clubs ou des centres de vacances l'atteste. Le naturisme est d'ailleurs le seul mouvement à marier l'intégration de l'homme à la nature et la sauvegarde de celle-ci. C'est aussi l'un de ses projets éducatifs.



Jacques Gana

le lien qui relie l'homme à son milieu

Le naturisme est un des mouvements précurseur de l'écologie. Très tôt, les pionniers du naturisme se sont élevés contre le gâchis qui se développait de plus en plus, en se rapprochant notamment des *Amis de la Nature* aux quels on doit le passage du terme 'nudiste' de l'époque à celui de 'naturiste'. Les Naturistes ont toujours été soucieux de respecter la nature en étant le plus possible en communion avec elle. Dans la nature, a fortiori quand on est nu, on est tous à égalité. Il y a dans le naturisme, une philosophie écologiste avant l'heure dont il faut saisir toute l'importance réparatrice. La Fédération Française de Naturisme (FFN) a d'ailleurs toujours été auprès de celles et ceux qui défendent notre environnement.

Bien des thèmes repris aujourd'hui par d'autres ne sont en effet pas des nouveautés. Le grand débat de société sur l'environnement est, dès lors, quasi quotidien. Les Naturistes n'y sont pas absents, tout particulièrement à travers les 3000 associations –dont la FFN– regroupées sous l'égide de France Nature Environnement (FNE), acteur principal du Grenelle de l'environnement.

hériter d'une planète viable et vivifiante

Pourtant l'homme n'est pas prêt à renoncer à la civilisation technicienne. Celle qui a pour conséquence notamment d'exploiter la nature et d'en vider les ressources. La nature étant menacée d'extinction, l'humanité a enfin réalisé qu'elle était, elle aussi, une espèce naturelle. La nature est son milieu vital. Mais l'homme recherche plutôt une nature corrigée et protectrice plutôt que sauvage. Cette nature, aménagée aux activités de l'homme, est celle que nous nommons 'l'environnement'. Face à "la protection de l'environnement", certains opposent "la défense de la nature". Dans les deux cas, il s'agit surtout d'équilibre en évitant la recherche exacerbée d'une rentabilité maximale.

Les générations futures ont des droits que nous devons respecter. Nos enfants doivent hériter d'une planète viable et vivifiante. Les problèmes sont aujourd'hui planétaires : *le trou de la couche d'ozone ou l'accroissement des émissions de dioxydes de carbone n'appartiennent pas à un pays spécifique, la disparition de plusieurs centaines d'espèces chaque année concerne tous les continents, le doublement de la population en moins d'un siècle pose des interrogations à toutes les nations, la consommation effrénée des ressources naturelles a de lourdes conséquences sur l'empreinte écologique* (1) de tout citoyen.

Et s'il est important de **penser globalement**, il est indispensable **d'agir localement**. Dans de nombreux clubs et centres de vacances naturistes, les aménagements et les gestes au quotidien permettent de répondre à une réduction de notre empreinte écologique (*cette liste n'est pas exhaustive*) :

- chauffage à énergie solaire,
- récupération et tri des déchets,
- circulation des automobiles interdite dans l'enceinte des sites,
- promotion des modes de transport doux (vélo, marche),
- aménagement soigné du cycle de l'eau (évitant ainsi le gaspillage),
-

(1) L'empreinte écologique mesure l'impact de l'homme sur la planète en évaluant la surface totale requise pour produire les ressources que nous utilisons (*nourriture, vêtements, biens et services, etc.*), pour répondre à notre consommation d'énergie et pour fournir l'espace nécessaire à nos infrastructures (*logements, routes, etc.*)

Des labels, comme *La Clef Verte*, récompensent les hébergements touristiques pour leur dynamisme en matière de gestion environnementale. De nombreux campings naturistes figurent chaque année au palmarès de la Clef Verte (www.laclefverte.org). On y retrouve notamment les Domaines de La Sablière et d'Arnaoutchot où se sont déroulés respectivement les congrès 2008 et 2009 de la Fédération Française de Naturisme.

Sans forcément répondre à un label particulier, d'autres initiatives en faveur de l'environnement sont à souligner dans de nombreux espaces naturistes qui choisissent un mode de gestion alternatif où le rendement n'est pas recherché. Ces espaces, que l'on retrouve plus particulièrement en *France verte*, s'adressent aux naturistes attachés aux valeurs d'origine du mouvement et qui veulent vivre un naturisme authentique en symbiose avec l'environnement local.

Par ailleurs, dès 1994, la Fédération Française de Naturisme adopte une stratégie de partenariats avec des instances européennes qui s'intéressent aux questions environnementales. Elle signera notamment en 1998 une convention de trois ans avec la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe (FEEE) et lance des programmes de sensibilisation pour les jeunes naturistes.

qualité de vie, qualité relationnelle

La Fédération Française de Naturisme, "association correspondante" de **France Nature Environnement (FNE)**, anime une commission nature coordonnée par un chargé de mission "nature et environnement" auprès du bureau fédéral.

Les clubs naturistes participent très régulièrement aux actions sur le terrain en collaboration avec les associations écologiques locales : nettoyage du littoral ou de rivières, réduction des déchets, défense de sites (comme l'opposition à l'établissement d'un terminal méthanier au Verdon-sur-mer),...

Certains clubs ont des liens très proches avec la nature : choix du site souvent très en retrait des zones urbanisées, culture de fruits et légumes bio, espaces classés "refuges" par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO),...

En se mettant à nu et en ayant le miroir de soi, le naturisme est aussi un outil éducatif de l'avenir. La libération du corps sans besoin d'exhibition permet de retrouver le contact avec la nature. Le naturisme contribue largement à l'éducation des jeunes afin qu'ils acquièrent un **savoir-vivre environnemental** leur permettant à la fois de respecter et protéger leur cadre de vie et de gérer harmonieusement les rapports sociaux. En effet, une démarche "éco-citoyenne" n'implique pas seulement l'environnement, mais également son rapport aux autres. Le naturisme propose un art de vivre qui tisse de nouveaux rapports humains fondés sur la franchise et la confiance.

À ce titre, la Fédération Française de Naturisme obtient en 1983, du ministère de la Jeunesse et des Sports, l'agrément "d'association d'éducation populaire" (*nota : cet agrément devant être renouvelé, le dossier administratif est en cours d'élaboration*). Plusieurs clubs naturistes possèdent, au niveau local, le même agrément.

"Sensibiliser à l'environnement, c'est susciter un amour vrai de la nature, développer l'approche sensorielle, poétique et méditative, épanouir ses émotions, éveiller la conscience, ouvrir son cœur à la Beauté" (2). La Fédération Française de Naturisme poursuivra son engagement d'éducation et sa vocation d'être, pour les générations futures, un mouvement précurseur et porteur d'avenir.

(2) Roland de Miller

Des livres pour aller plus loin :

- L'épanouissement, la santé et la forme par le naturisme / Gilbert Varet. M.A. éditions, 1989
- Bienfaisante nature / Françoise Dubost et Bernadette Lizet. Seuil, 2003
- Le besoin de nature sauvage / Roland de Miller. Jouvence, 2007

la France : première destination naturiste mondiale

2 millions

de personnes
vivent le naturisme
l'été en France

600.000

Français
pratiquent le naturisme
11 millions
seraient prêts à tenter
l'expérience

105

centres de vacances
naturistes recevant
60 % d'étrangers

31

campings
associatifs
naturistes

20.000

emplacements de
camping naturistes

60.000

lits disponibles

25

gîtes ou
chambres
d'hôtes
naturistes

5 millions

de nuitées / an

3.000

emplois
directs et indirects

250 millions

d'euros de chiffre
d'affaires annuel

116

plages
du littoral
Français

25

plages
France verte

2

ports naturistes
Cap d'Agde
Port Leucate

40%

des espaces naturistes
commerciaux
proposent une
baignade naturelle

40

sites naturistes
permettent la
pêche

40%

des espaces naturistes
commerciaux
sont implantés
à moins de 50km d'une
station thermale

Les premières régions
naturistes françaises



- Languedoc-Roussillon
- Aquitaine

Deux gestions
municipales directes



- quartier naturiste du Cap d'Agde
- Île du Levant

depuis 1950, la FFN fédère le mouvement naturiste

En 2009, la Fédération Française de Naturisme regroupe plus de **150 associations**. Pour la même année, elle est liée, par contrat de partenariat, avec **46 espaces de vie naturiste** implantés en France. Ces entités à caractère commercial se réclament de l'éthique naturiste prônée et garantie par la Fédération Française de Naturisme.

**pour un
naturisme
bien compris
et bien vécu**

La Fédération Française de Naturisme organise, développe et contrôle les activités naturistes en France et dans les départements et territoires d'Outre-Mer. Pour cela, elle s'est organisée en délégations régionales.

Elle soutient la création d'associations et la prise de responsabilités par les jeunes.

Elle représente les naturistes des associations et des centres de vacances auprès des services publics et intervient dans leur intérêt pour un *naturisme bien compris et bien vécu*.

Elle a signé une convention d'objectifs avec le **Ministère du Tourisme** en 1986 et adhère à **Maison de la France** au sein du **Club Français du Naturisme**.

**naturisme :
naturellement
nu**

La Fédération Française de Naturisme s'est récemment restructurée afin d'assurer une communication naturiste interne et externe, notamment à travers la nouvelle formule de son bulletin de liaison **Naturisme : Naturellement nu**.



Elle renseigne sur le naturisme grâce à :

- un site Internet vivant et documenté, mis à jour quotidiennement, en lien avec les associations affiliées et centres de vacances partenaires : www.ffn-naturisme.com (jusqu'à 2.000 visites par jour dont 50% de l'étranger)
- un serveur vocal interactif : 08.92.69.32.82 (0,34 €/mn)
- un guide officiel des associations affiliées, des centres de vacances et des plages autorisées (20.000 exemplaires)
- un affichage (2.000 exemplaires) distribué sur tous les lieux de fréquentation naturiste
- une information dans le guide *Le Petit Futé (Guide du naturisme)*
- des actions de valorisation du naturisme sur les espaces de vie naturiste français (campings et plages)
- des interventions dans les différentes presses, radios et à la télévision
- des interventions dans la revue naturiste *La Vie au Soleil*
- une participation à la communication de la Fédération Naturiste Internationale (INF-FNI).

**les naturistes
concernés et
impliqués dans
la protection
du patrimoine
naturel**



Les naturistes, en contact direct avec la nature et sensibles à la qualité de l'environnement, sont concernés par la protection du patrimoine naturel et la défense de leur environnement.

La Fédération Française de Naturisme s'engage auprès d'autres associations et fédérations impliquées dans ce combat, notamment *France Nature Environnement*, et incite ses membres à relayer ces actions en région.

La Fédération Française de Naturisme participe également à des mouvements de réaction contre les atteintes nuisibles à la sauvegarde de la nature et à la qualité de l'environnement.

La FFN en chiffres

18.000 licenciés FFN

200 espaces de vie naturiste, soit :

- 150 clubs affiliés répartis sur toute la France
- 46 espaces naturistes partenaires

41 plages naturistes autorisées par arrêtés municipaux

Listing, situation géographique, descriptif, contacts :
www.ffn-naturisme.com ou 08.92.69.32.82

des pionniers à l'organisation du naturisme

La pratique naturiste est reconnue en France depuis 1925. Dès 1930, pour cette pratique de la nudité en commun, les naturistes se regroupent en clubs et associations répartis sur tout le territoire français.

Dans les années 40, le nudisme plutôt élitiste s'ouvre socialement et devient le **Naturisme**. La nudité en commun en reste une valeur essentielle. Le naturisme s'organise alors sous l'impulsion d'Albert Lecocq considéré comme le père fondateur du naturisme français contemporain. Initiateur des regroupements **Clubs du Soleil** (associations à but non lucratif régies par la loi de 1901), il fonde en 1950, la **Fédération Française de Naturisme (FFN)** et la revue *La Vie au Soleil*.

En 1950, à Montalivet (Gironde), ouvre le premier centre de vacances naturistes de France.

En 1974, une définition est validée par le XIV^e Congrès de la Fédération internationale de naturisme : *"Le Naturisme est une manière de vivre en harmonie avec la nature, caractérisée par la pratique de la nudité en commun qui a pour but de favoriser le respect de soi-même, le respect des autres et celui de l'environnement"*.

Depuis, plus de 150 associations et plus d'une centaine de centres de vacances ont vu le jour en France, sans oublier la centaine de plages fréquentées par des naturistes. La France compterait 600.000 naturistes français.

**des lieux de vie
qui préservent
la nature**



La France est devenue la première destination touristique naturiste et offre la plus importante capacité d'hébergement naturiste d'Europe. L'implantation des centres de vacances coïncide avec les régions les plus attractives pour la clientèle touristique : Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, France verte. Pour une capacité d'accueil de 20.000 emplacements dans les centres de vacances naturistes et de 60.000 lits disponibles, le secteur touristique naturiste représente un chiffre d'affaires annuel de 250 millions d'euros pour environ 3.000 emplois directs et indirects. Plus de 5 millions de nuitées par an sont proposées par les différents lieux de vie naturiste.

En France, en été, 2 millions de vacanciers vivent le naturisme. Parmi eux, 60% d'étrangers viendraient en France, considérée comme le "berceau du naturisme" et aujourd'hui la première destination naturiste au monde.

(Les chiffres ci-dessus ont été communiqués par Maison de la France)

Les lieux de vie naturiste offrent une grande diversité dans leurs structures, leurs équipements et leurs surfaces (de 1 à 340 ha). La **nature** y est particulièrement préservée et l'environnement aménagé pour une pratique idéale du naturisme.

Le choix d'hébergement est vaste : de l'emplacement réservé au camping caravanning à l'habitat locatif en dur.

Les activités de loisirs et les équipements proposés répondent aux désirs des vacanciers :

- aménagements sportifs : piscines, terrains de golf, courts de tennis, centres équestres, pistes cyclables...
- aménagements de détente et de remise en forme : jardins d'enfants, saunas, hammams, salles de gymnastique, thalassothérapie, balnéothérapie...
- aménagements commerciaux : ravitaillement, restauration, culture, location, services divers...
- aménagements de culture : salles d'exposition artistique, ateliers d'artisanat, bibliothèques, salles de cinéma, salles de réunion et de conférence...
- information touristique locale
- information naturiste.



Amacouchot / droits réservés



nudité et sexualité : la loi ne devrait pas être la même

La nudité est rendue hors la loi ; elle est volontairement associée au sexe et à tous les clichés que cela entraîne. Loi oblige, le naturisme n'est autorisé que dans des espaces prévus à cet effet : terrains de clubs, centres de vacances et plages autorisées par arrêtés municipaux. Les naturistes sont en totale opposition avec tous les exhibitionnistes ou voyeurs qui imposent non seulement la vue de leur sexe, mais font preuve d'une activité sexuelle, de façon provocante. La législation actuelle serait donc à modifier pour bien faire la distinction entre nudité simple et vie sexuelle. La Fédération Française de Naturisme œuvre pour que l'état de nudité ne soit pas assimilé à l'acte qu'est une exhibition sexuelle. Elle est par ailleurs favorable à une évolution de la législation française pour que cette dernière se rapproche de celles des pays où la nudité est mieux perçue et acceptée par le grand public et par les autorités.

ce que dit la loi aujourd'hui

Article 222-32 du Code pénal : *L'exhibition sexuelle imposée à la vue d'autrui dans un lieu accessible au regard du public est punie d'un an d'emprisonnement et de quinze mille euros d'amende.*

La pratique du Naturisme est donc réglementée par cet article du Code pénal depuis 1994. Au préalable le législateur, par une circulaire de la Chancellerie du 14 mai 1993, avait explicité son intention :

"L'article 222-32 qui réprime "l'exhibition sexuelle", remplace l'ancien article 330 [code pénal avant 1994, NDLR] relatif à l'outrage public à la pudeur. **L'incrimination a été formulée de manière à écarter toute possibilité de poursuites à l'encontre de personnes se livrant au naturisme dans les lieux spécialement aménagés.** Le texte précise en effet que pour être répréhensible, l'exhibition sexuelle doit avoir été "imposée à la vue d'autrui". Cette précision ne signifie toutefois pas que l'infraction ne saurait être constituée que lorsqu'un tiers a effectivement été témoin de l'exhibition. Il suffit en effet que cette exhibition soit réalisée en un lieu accessible aux regards du public et dans lequel une personne non consentante est susceptible de l'apercevoir (*ce qui n'est pas le cas dans un lieu où se trouvent des naturistes*). Au demeurant, l'infraction ne peut en pratique être poursuivie que si elle a été constatée par un agent verbalisateur, à la vue duquel l'exhibition a donc été imposée."

Stricto sensu, le délit d'exhibition sexuelle peut donc être constitué, y compris par la pratique du naturisme dans des lieux qui ne seraient pas "spécialement aménagés à cet effet".

Dans la pratique, les poursuites sanctionnant le seul fait de la nudité sur les plages, portions de littoral, rivières, etc. sont devenues très exceptionnelles. La tolérance complète sur les plages bénéficiant d'un arrêté municipal autorisant la pratique du naturisme dûment balisées s'est généralisée. On voit bien aujourd'hui la nécessité de faire évoluer la législation dans ce domaine.

la nudité chez nos voisins

Il est à noter que tous les pays ont, dans leur loi, des articles réprimant les actes sexuels commis en public. Mais la "nudité simple et respectueuse", est-elle, chez nos voisins, constitutive de l'infraction d'exhibition sexuelle ?

- **Pays scandinaves, Finlande** : pas de ligne contre la nudité qui est donc parfaitement légale en tous lieux et circonstances.
- **Autriche, Allemagne** : la nudité est autorisée en tous lieux s'y prêtant, sauf là où elle est explicitement interdite. *Lieux s'y prêtant* : dans la nature ou pour les activités de baignade ou de détente. En clair, vous pouvez vous promener nu dans les prés et les bois, vous bronzer nu dans un jardin public, vous baigner nu à la piscine (*en général, il y a des horaires nus et des horaires en maillot*), et si vous portez un maillot au sauna, on vous demandera de l'enlever.
- **Espagne** : le code pénal paru en 1993 précise que l'article qui réprimait la nudité est aboli. Aucun article réprimant la nudité n'est venu le remplacer ; la nudité n'est donc pas répréhensible.
- **Angleterre** : depuis 2002, la nudité n'est plus constitutive du délit d'exhibition sexuelle.
- **Suisse** : depuis un arrêt de la Cour de Cassation fédérale en 1979, la nudité au bord des lacs et rivières n'est plus constitutive du délit d'exhibition. Il existe en revanche certaines interdictions locales, notamment en Suisse Romande.
- **Pays-Bas** : la moitié des plages est naturiste.
- **Grèce** : naturisme très pratiqué dans les îles, beaucoup moins ailleurs.
- Croatie, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Roumanie, Bulgarie : législation favorable.

Restent quelques pays où la législation ne permet pas facilement la pratique du naturisme : Belgique, Italie, Portugal, Pologne.

La Fédération Française de Naturisme oeuvre pour que la France aligne sa législation aux pays européens où la pratique du naturisme est protégée plutôt que réprimée et où la nudité simple et respectueuse n'est pas constitutive d'infraction ou de délit.

les partenaires de la FFN



MAISON DE LA FRANCE

23 place de Catalogne – 75685 PARIS Cedex 14
Téléphone : 01.42.96.70.00 - Télécopie : 01.42.96.70.11
Site Internet : www.franceguide.com



FÉDÉRATION NATURISTE INTERNATIONALE

INF-FNI – Gravenhof 38 – NL – 6715 AN Ede – GLD
Téléphone : 32.3.230.05.72 – Télécopie : 32.3.281.26.07
Courriel : naturism@inf-fni.org
Site Internet : www.inf-fni.org



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CAMPING-CARAVANING

78 rue de Rivoli - 75004 PARIS
Téléphone : 01.42.72.84.08 - Télécopie : 01.42.72.70.21
Courriel : info@ffcc.fr
Site Internet : www.ffcc.fr



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

6 rue Dupanloup – 45000 ORLEANS
Téléphone : 02.38.62.44.48 - Télécopie : 02.38.52.11.57
Courriel : information@fne.asso.fr
Site Internet : www.fne.asso.fr



TERRE SAUVAGE

B.P. 308 73377 – LE BOURGET DU LAC Cedex
Téléphone : 04.79.26.27.40 - Télécopie : 04.79.26.27.89
Courriel : courier-des-lecteurs@terre-sauvage.com
Site Internet : www.terre-sauvage.com



DÉFI POUR LA TERRE - Fondation Nicolas HULOT

6 rue de l'Est – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Téléphone : 01.41.22.10.70 - Télécopie : 01.41.22.10.89
Courriel : info@defipourlaterre.org
Site Internet : www.defipourlaterre.org



NATURISME TV - *Naturellement Vrai*

BP 100.77 – 64202 BIARRITZ Cedex
Téléphone Infoline: 05.58.42.93.84
Courriel : frederic.charles@naturisme-tv.com
Site Internet : www.naturisme-tv.com